



École Côte-du-Nord
15, rue Des Groseilliers
Gatineau, Québec J8Z 1M4
Téléphone 819-771-9773
Télécopieur 819-771-1556

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école Côte-du-Nord tenue le lundi 1^{er} novembre 2021, à 19h00 et à laquelle **étaient présents**:

Benoit Brière, président/parent
Ariane Bernard-Piché, Vice-présidente/parent
Christelle Clément, trésorière/ Service de garde
Chantal Labelle, directrice
Annik Montreuil, secrétaire-école
Dominic Robitaille, parent
Gaëlle Tientcheu, parent
Isabelle Rollin, enseignante
Nicole Fortin, enseignante
Taïeb Belkacem, enseignant
Tarik Abouziane, parent
Gregory Shaw, parent Comité EHDA
Catherine Lanthier, parent
Absents : Chantal Cléroux, Secrétaire/parent
Marie-Pier-Andrée Simard, enseignante

Substitut 1 : Mylène Latour
Substitut 2 : Rafaëlle Devine
Substitut 3 : Magdalena Bober

1. Préliminaires

- 1.1 Présences et quorum : le président souhaite la bienvenue aux membres et confirme le quorum . Étant donné l'absence de membres parents en début d'assemblée, il précise que les trois parents substitués auront le droit de vote s'il y a lieu.
- 1.2 Période d'intervention du public : aucune intervention.
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour : Le président fait la lecture de l'ordre du jour et propose d'ajouter le point 4.2.1. pour la Présidence dans la section « Mots des représentants ». M. Brière propose l'adoption de l'ordre du jour, et **Mme xxx** seconde.
- 1.4 Correspondance du CÉ : Aucune correspondance à remettre.

1.5 Adoption du procès-verbal d'octobre 2021 : Il est proposé de corriger la graphie de certains noms (Magdalena Bober et Mylène Latour) dans le PV. M. Abouziane propose l'adoption, et M. Shaw seconde.

1.6 Suivis au procès-verbal :

Mme Labelle donne un compte-rendu des renseignements qu'elle a obtenus sur les dépenses admises dans le budget du CÉ de 750\$, soit :

- frais de formation des membres et leur participation à des colloques, congrès
- frais de garde et de déplacements

Les dépenses pour la nourriture ne sont pas admises.

Pour ce qui est du montant de 25 000\$ du Fonds à destinations spéciales précédemment alloué à des travaux de peinture, Mme Labelle indique qu'aucun contrat n'a été donné et que ces travaux peuvent être soit confiés au Centre de services scolaires ou à un entrepreneur externe.

Le montant peut aussi être utilisé selon les besoins du personnel de l'école, pas nécessairement à des projets d'infrastructure. Il peut également être accumulé d'année en année pour des projets plus coûteux comme de nouvelles structures de jeux dans la cour d'école.

M. Brière propose de sonder l'équipe-école sur ce qu'ils voudraient faire avec les fonds.

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Plan d'action pour un climat scolaire positif, bienveillant et sécuritaire (Fiche 6) :

Mme Labelle mentionne les faits saillants du plan et répond aux questions de l'assemblée. La situation s'améliore à l'école pour ce qui est des incidents de violence sociale, verbale et physique. Certaines actions du plan ont été mises de côté pendant la pandémie, comme l'enseignement de la résolution de conflit pacifique et la formation d'élèves-médiateurs. D'autres mesures instaurées l'an dernier, comme la présence de deux récréations, ont eu un effet bénéfique. La stabilité dans le personnel de l'école favorise de bonnes relations avec les parents.

Mme Labelle, M. Belkacem et Mme Rollin s'entendent pour dire que Côte-du-Nord est une école calme où les élèves sont gentils et se comportent bien. Bien que nous n'ayons pas de chiffres comparatifs avec d'autres écoles sous la main, il ne semble pas y avoir d'enjeu de violence particulier à l'école.

Mme Bernard-Piché propose l'adoption du plan avec quelques clarifications soulevées pendant la discussion. M. Robitaille seconde.

2.2 Sorties éducatives : aucune intervention

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Campagne de financement :

Il n'y a pas eu de campagne de financement à Côte-du-Nord dans les deux dernières années. M. Brière demande aux membres du C.É. s'ils sont favorables à en faire cette année. Plusieurs types de campagnes de financement possibles sont mentionnées (dîners pizza, vente de popcorn, etc.) et devront être prises en charge par les parents et l'OPP.

Il faudra identifier un projet à financer, comme des rénovations aux casiers ou dans la bibliothèque, ou des remplacements dans les structures de jeux dans la cour. Les membres du C.É sont favorables à l'idée de faire des campagnes de financement. La direction proposera des projets.

3.2 50^e anniversaire de l'école : Côte-du-Nord a ouvert ses portes en septembre 1972, et fêtera donc ses 50 ans en septembre prochain. Mme Labelle invite le C.É. à réfléchir à des idées pour souligner cet anniversaire (barbecue ou autre), qu'il faudra préparer quelques mois d'avance, y compris en amassant du financement.

3.3 Formation obligatoire du C.É. : Mme Labelle rappelle aux membres du CÉ qu'ils doivent suivre la formation obligatoire en ligne d'ici le 15 novembre 2021. Un lien vers les articles 53 et 459.5 de la LIP a été fourni par courriel. M. Brière demande aux membres de confirmer qu'ils ont complété la formation en fournissant leur signature électronique (Mme Labelle enverra un lien à cet effet).

4. Mots des représentants

4.1 Des membres du personnel : Mme Rollin indique que les activités d'Halloween, y compris la maison hantée et le concours de décorations de portes, ont été un franc succès. Les photos scolaires auront lieu vendredi prochain, 5 novembre. Des activités sont à venir pour chaque cycle dans les prochains mois.

4.2 Du service de garde : Mme Clément rapporte que tout va bien en général. La journée pédagogique de l'Halloween s'est bien déroulée. Petit irritant : les masques qui se retrouvent jetés dans la cour d'école.

4.2.1 Présidence : Pas de correspondance à partager. Le prochain CÉ aura lieu virtuellement sur Teams; Mme Labelle va envoyer une invitation, qui se transmettra automatiquement dans les calendriers Outlook de chacun.

M. Brière invite les membres à proposer des points de discussion pour le prochain C.É. Mme Bernard-Piché propose de discuter du règlement de fermeture des parcs extérieurs à compter du 15 novembre.

4.3 Comité de parents du CSSPO : la première réunion a eu lieu le 5 octobre. Des élections ont été faites, et les parents qui occupaient déjà les postes de Présidente, vice-président et secrétaire ont été réélus.

4.4. Comité EHDAA de la CSSPO : M. Shaw n'a rien à partager pour l'instant, car la première réunion n'a pas encore eu lieu.

4.5 OPP : Mme Cléroux est absente. Les parents de l'OPP ont participé aux décorations d'Halloween et préparé des collations lors du Défi Pierre-Lavoie – deux activités couronnées de succès. Des parents viendront également aider lors de la prise de photos scolaires le 5 novembre.

4.6 Direction : le Club des petits déjeuners fonctionne très bien jusqu'à maintenant. L'école a reçu un grille-pain industriel pour offrir des rôties et des bagels aux élèves. Nous recevrons bientôt un Vitamix pour offrir des smoothies.

Projet « 5 épices » en association avec le Cégep de l'Outaouais : des étudiants en diététique sont venus faire des recettes santé avec les enfants, et ont fourni du matériel de cuisine.

À venir : projet « Crocarium » où les enseignants pourront faire des jardins en boîte à l'école.

Projet « Estime » (Élèves en sciences, technologies, informatique et maths à l'école) où les élèves font du scratch et de l'animation 3D est vécu par les élèves du 3^e cycle.

Mme Rollin rapporte que le conseil étudiant de l'école est maintenant sur pied. Deux élèves par groupe sont appelés à consulter leur classe et à les représenter au conseil pour choisir des activités, entre autres pour Noël.

5. **Varia** – aucune intervention

6. **Levée de l'assemblée**

Mme Fortin propose la levée de l'assemblée. Mme Montreuil seconde.